



EXTRAIT du PROCÈS-VEBAL de la rencontre du conseil d'administration de la CRÉ Bas-Saint-Laurent, tenue le 18 mars 2005, à compter de 13 heures 30, au Club de l'Âge d'Or Bonne Humeur, 190, rue Martel, Trois-Pistoles.

Sous la présidence de monsieur Michel Lagacé

| | | |
|------------|--------------|--|
| Asselin | Jacques | Ville de Cabano |
| Charest | Jean-Guy | MRC de Kamouraska |
| D'Amour | Jean | Ville de Rivière-du-Loup |
| Fauvel | Gilbert | MRC Rimouski-Neigette |
| Fortin | Serge | MRC Témiscouata |
| Gaudreault | Gaston | MRC La Mitis |
| Giguère | Rita | Conseil de la Culture |
| Hardy | Christiane | Cégep de La Pocatière |
| Joseph | Cécile | Ville Saint-Pascal |
| Laplante | Gilles | Ville La Pocatière, remplaçant M. André Théberge |
| Laplante | Pierre | Tourisme du BSL |
| Lavoie | Bertrand | MRC La Matapédia |
| Leblond | André | MRC Les Basques |
| Lechasseur | Jean-Maurice | Représentant des Commissions scolaires |
| Rioux | Jean-Pierre | Ville de Trois-Pistoles |
| Rivard | Cynthia | Commission jeunesse |
| Ruest | Gaétan | Ville d'Amqui |
| Tremblay | Michel | Ville de Rimouski |
| Tremblay | Suzanne | Table de concertation des groupes de femmes BSL |
| Tremblay | Réginald | Fédération des Organismes de Gestion en Commun |

Et les députés provinciaux :

| | | |
|---------|---------|---------------------------|
| Charest | Solange | Députée de Rimouski |
| Dumont | Mario | Député de Rivière-du-Loup |

Assistent également

Beaudry, Gérald, CRÉ

Côté, Gilberte, attachée politique, bureau de monsieur Mario Dumont

Julien, Gilles, Ministère des Affaires municipales et des Régions

Poulin, Chantale, CRÉ

Vallières, Diane, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Savard, Emma, Commission Jeunesse

Sirois, Guylaine, conseillère politique, Bureau de monsieur Claude Béchard

7. Port méthanier à Gros-Cacouna

« Monsieur Jean D'Amour fait état de la position prise par la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que la Ville en appui à la réalisation du terminal méthanier à Gros-Cacouna, dont il fait la lecture des considérants.

Après échange sur le dossier et discussion sur les enjeux,

ATTENDU que le projet déposé par Énergie Cacouna visant à construire un terminal méthanier au port de Gros-Cacouna;

ATTENDU que ce projet entraînerait des investissements de l'ordre de 660 millions de \$ et la création de quelque 3000 emplois pendant sa construction, en plus des 30 à 50 emplois directs permanents dans sa phase opérationnelle;

ATTENDU que le gaz naturel est la plus propre des énergies fossiles et que son utilisation rationnelle en remplacement de sources d'énergie plus polluantes peut améliorer le bilan du Québec à l'égard de l'émission des gaz à effet de serre;

ATTENDU que la construction d'un port méthanier à Gros-Cacouna élargit et garantit l'accès à cette source d'énergie sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, mais aussi sur le territoire québécois dans son ensemble;

ATTENDU que, depuis plus de 40 ans, les intervenants régionaux se sont battus pour que soit construit, puis pour que se développe le port de Gros-Cacouna afin de stimuler le développement économique dans la région;

ATTENDU que Gros-Cacouna, port de mer en eau profonde accessible à l'année, a une vocation industrielle, confirmée par l'ensemble des acteurs de la région, et que tout projet d'ordre industriel s'y intègre de façon naturelle et s'inscrit dans un développement planifié;

ATTENDU qu'un examen approfondi des impacts et des risques environnementaux sera fait par le ministère de l'Environnement du Québec et que ce processus inclut une consultation publique tenue par le Bureau d'audience publique sur l'environnement;

ATTENDU que l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, en coordination avec le gouvernement québécois, mènera son propre examen environnemental du projet;

ATTENDU que les promoteurs du projet ont jusqu'à maintenant fait preuve d'une grande transparence en informant et en consultant la population sur tous les aspects du projet;

Sur une proposition de monsieur Jean D'Amour, appuyée par monsieur Jean-Maurice Lechasseur, il est résolu à l'unanimité d'appuyer le processus de réalisation du terminal méthanier proposé par Énergie Cacouna sur le site du port de Gros-Cacouna, dans la mesure où les autorités fédérales et provinciales compétentes jugeront le projet acceptable, après analyse complète des risques et des impacts environnementaux appréhendés.

À titre d'information, les membres du conseil d'administration sont invités à suivre l'évolution du dossier sur le site internet d'Énergie Cacouna. »

Copie certifiée conforme

À Rimouski, ce 8^e jour de juin 2006

A handwritten signature in black ink, reading "Gérald Beaudry". The signature is written in a cursive style with a small downward-pointing arrow at the end of the last letter.

Gérald Beaudry, directeur général